

La liberté absolue de blasphème et le cas de l'embastillé Ryssen



Le jour même où je lis dans mon journal le texte « Ensemble défendons la liberté » signé par bon nombre de médias, (y compris l'Humanité !), j'apprends l'incarcération pour dix-sept mois, en raison de ses écrits, de Monsieur Hervé Ryssen.

J'aurais donc encore moins aujourd'hui qu'hier l'inélégance de lancer contre ce dernier des injures ignobles comme celles qu'il m'adressa jadis avant de proférer entre autres menaces celle de me « pendre par les pieds ».

Tombant en effet un jour, sur quelques unes de ses divagations sur la seconde guerre mondiale, je m'étais en effet laissé aller à publier une réaction de commisération à laquelle il répliqua de la façon susdite.

Totalement opposé aux « opinions » de M. Ryssen sur les thèmes qui lui sont chers, et de surcroît insulté et menacé par lui, je n'en suis pas moins scandalisé par son embastillement non pas pour ce qu'il a pu faire mais pour ce qu'il a écrit.

Au moment où l'on défend la liberté absolue d'expression, y compris donc logiquement celle des idées les plus folles, les plus révoltantes, comment donc peut-on enfermer pour de longs mois M. Ryssen pour délit d'opinion ?

A une époque où, pour ne prendre que son cas, on continue à exalter, à honorer le fanatique écrivain communiste Louis Aragon, laudateur inconditionnel des exterminations staliniennes, chantant « l'éclat des fusillades », les mérites de la G.P.U, et du Goulag soviétiques.

Et n'était-ce pas son camarade bolcho surréaliste André Breton, qui prônait la jouissance de pouvoir tirer dans la foule pour le seul plaisir de tuer sans motif ?

Les massacres perpétrés par les tueurs islamistes à Charlie Hebdo et à l'hypermarché casher ont été particulièrement ignobles, comme ceux commis à Montauban et à l'école juive de Toulouse par le terroriste Mohamed Merah.

Comme l'a fort bien reconnu l'avocat de ce périodique, Richard Malka, les chrétiens légitimement scandalisés par les blasphèmes de Charlie Hebdo ont réagi eux pacifiquement selon leur droit, selon la loi.

Le texte des médias rappelle qu' « en France le délit de blasphème n'existe pas ». Comment alors embastiller Ryssen pour des opinions et propos sans doute choquants, délirants, odieux, mais relevant ni plus ni moins du « blasphème » ?

Comment le condamner, lui, quand le parquet ne poursuit pas Charlie Hebdo pour son ignoble couverture du 13 mars 2019, de défiguration atrocement obscène du visage du Christ ? L'Agrif, seule, poursuit judiciairement Charlie Hebdo au nom de la dignité humaine pour cette couverture.

Comment un Richard Malka ne voit-il pas combien une telle « culture » de l'injure scatologique s'inscrit dans une fanatique orchestration de haine ?

Des « productions » analogues ne furent-elles pas utilisées par les jacobins, les bolcheviques ou les nazis pour développer pour les premiers leurs modes de conditionnement des masses à l'hystérie antichrétienne et à l'hystérie antisémite pour les derniers ?

Il n'est pour le vérifier que de feuilleter les ouvrages historiques de publication rétrospective des dessins des propagandes totalitaires.

L'abomination islamo-jihâdiste n'a cessé de développer d'autres formes modernes de sidération et de fanatisation des peuples de l'oumma.

Comment les collaborateurs de Charlie et notamment la dessinatrice « Coco » peuvent-ils occulter le fait que la culture de la dérision, du mépris, de la grossièreté, de l'obscénité, de l'outrance scatologique, développe inéluctablement toujours plus de haine avec les passages à l'acte que l'on sait ?

L'ignoble attentat qui a tué tant des leurs n'exonère pas la dessinatrice « Coco » de sa responsabilité dans l'incitation à la haine antichrétienne et simultanément aussi, antisémite. Chaque jour des églises ne sont-elles pas profanées, incendiées et des chrétiens vilipendés, agressés ?

Car si les terroristes islamistes de par le monde, et depuis longtemps, ne cessent de perpétrer des crimes contre l'humanité, l'acharnement qu'elle a mis pour défigurer dans une rare hauteur d'abjection le visage du Christ, Fils de Dieu pour les chrétiens, fils de David, pour les juifs et chrétiens, n'est pas autre chose que l'expression d'un mépris hallucinant de l'humanité même du supplicé et par là, une atteinte à tout ce qui nous fait tous, humain.

Coco sans aucun risque autre qu'un procès de l'Agriif a perpétré une misérable excrémentation d'inhumanité totale.

On ne peut que la plaindre.

Mais à l'aune de la liberté du blasphème désormais érigée à la hauteur d'un dogme républicain par Emmanuel Macron lui-même, on comprend mal que le blasphémateur Ryssen demeure embastillé.

Bernard Antony

http://www.lagrif.fr/index.php?option=com_k2&view=item&id=229:la-liberte-absolue-du-blaspheme-et-le-cas-de-l-embastille-ryssen&Itemid=385